



FICHE DE POSTE : INTERVENANT POLE INCLUSION

✚ DESCRIPTIF DU POSTE

L'Intervenant pôle inclusion assure un rôle clé dans le fonctionnement du Pôle Inclusion. En collaboration avec la psychologue scolaire et la coordinatrice inclusion, il/elle intervient à différents niveaux : accompagnement et suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP), formation dans les domaines de la santé et de l'inclusion, accompagnement des familles et des personnels.

✚ MISSIONS CONFIEES

1. Accompagnement des EBEP :

- Identification, avec les équipes, des élèves présentant des besoins spécifiques (difficultés d'apprentissage, troubles spécifiques du langage et des apprentissages, trouble du spectre de l'autisme, etc.).
- Participation à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans d'accompagnement personnalisés (PAP), projets d'accueil individualisés (PAI), projets personnalisés de scolarisation (PPS), et PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative).
- Suivi des EBEP en lien avec les enseignants, les familles et les partenaires extérieurs.

2. Appui et accompagnement des équipes éducatives :

- Conseiller les enseignants dans l'adaptation des pratiques pédagogiques.
- Favoriser l'analyse de situations complexes et co-animer si besoin des temps de réflexion ou de formation.
- Participer aux conseils de cycles et aux réunions d'équipe pour assurer une prise en compte transversale de l'inclusion
- Gérer des évaluations et des examens des EBEP (en collaboration avec la coordinatrice inclusion, le CPE et le proviseur adjoint)

3. Travail en réseau

- Collaborer étroitement avec la psychologue scolaire et la coordinatrice inclusion pour les suivis individuels, les observations en classe, et les orientations éventuelles.
- Travailler en binôme avec la coordinatrice inclusion pour organiser les dispositifs d'aide et de remédiation.
- Collaborer avec la psychologue et les infirmières pour les orientations thérapeutiques extérieures (orthophonistes, neuropsychologues, etc.).

4. Suivi et évaluation

- Participer à la mise à jour d'un tableau de suivi des élèves concernés.
- Participer à l'évaluation de l'efficacité des aides mises en place.

✚ COMPETENCES ATTENDUES

1. Compétences techniques :

- Bonne connaissance des troubles des apprentissages, du handicap et du développement de l'enfant et de l'adolescent.
- Maîtrise du système éducatif français.
- Maîtrise du cadre institutionnel de l'école inclusive (lois, circulaires, dispositifs).
- Expérience dans le domaine de la santé vivement souhaitée.

2. Qualités personnelles :

- Aisance relationnelle et capacité à travailler en équipe
- Discrétion et respect de la confidentialité des informations, sens de l'éthique
- Capacité d'adaptation et réactivité face aux demandes variées
- Capacité d'écoute, de communication, d'analyse et de médiation
- Maîtrise de langue française orale et écrite

✚ DIPLOMES ATTENDUS

- CAPPEI souhaité
- Détenteur d'un diplôme de niveau Master ou équivalent, avec une spécialisation en enseignement, en éducation spécialisée ou dans un domaine connexe